«Quels emplois pour demain ? - Olivier Cadic, Sénateur des Français de l'étranger: « Les emplois de demain se créent aujourd'hui »»

29/01/2015

Quels emplois pour demain ? - Olivier Cadic, Sénateur des Français de l'étranger: « Les emplois de demain se créent aujourd'hui »

Olivier Cadic, sénateur des Français de l'étranger, est intervenu à l'occasion du débat sur le thème « Quels emplois pour demain ? ». Pour le sénateur*, ancien chef d'entreprise de plusieurs PME innovantes, *les emplois de demain se créent aujourd'hui.

Biotech, nanotech, robotique, sciences cognitives… Si les investissements d'aujourd'hui, soutenus par le crédit d'impôt recherche, font les emplois de demain, *« ils doivent être de plus en plus massifs ».* Pour que les emplois de demain se créent dès aujourd'hui les pouvoirs publics et le législateur doivent se pencher sur la question des capitaux propres : *« Sinon, Carmat, notre fabricant de cœur français, sera racheté par une firme américaine, comme tant d'autres de nos pépites nationales »*.

« Pour avoir une chance de développer des emplois dans ces secteurs innovants, il faudrait dix fois plus d'investisseurs privés » poursuit Olivier Cadic pour qui incitation fiscale et emplois de demain vont de pair. *« Or, dans la loi Macron, rien ou presque au sujet de la fiscalité. Je croyais qu'on voulait la croissance… »*

Olivier Cadic souligne que cette politique ambitieuse d'investissement ne peut se concevoir qu'à l'échelle européenne : *« il faut par exemple achever au plus vite le marché unique numérique. »*

Le rapport du Sénat sur les métiers de demain indique que : *« les deux tiers des écoliers en classes maternelles occuperont des emplois qui n'existent pas encore aujourd'hui.* A l'inverse, certains emplois d'avenir sont déjà accessibles, mais ils ne sont pas suffisamment promus et valorisés : *« la puissance publique est face à un double défi, l'information et la formation ».*

La place croissante des robots, des ordinateurs, a modifié la physionomie du monde du travail. *« Sans valeur ajoutée créative, aucun travailleur intellectuel n'est à l'abri ! »* alerte le sénateur. *« Il est donc urgent que les écoles et les universités valorisent la créativité, qui est la capacité à imaginer, à innover et à résoudre des problèmes avec des solutions inédites »*.

Pour Olivier Cadic, l'avenir sera composé pour partie de *« multinationales mastodontes »* et pour partie de *« PME-TPE fondées sur des structures extrêmement flexibles ».*

L'enjeu pour créer les emplois de demain est d'anticiper et de s'adapter à un monde du travail en profonde mutation *: « La question est : La France est-elle prête à changer ? »* conclut le sénateur.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC